



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC
11 Laurier St.
Place du Portage, Phase III
Core 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Munitions Division (BK) / Division des munitions (BK)
11 Laurier St./11, rue Laurier
8C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet l'élimination de charges M119	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-195723/C	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-195723	Date 2019-12-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BK-383-27444	
File No. - N° de dossier 383bk.W8486-195723	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-16	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Langdon (bk div), Darren	Buyer Id - Id de l'acheteur 383bk
Telephone No. - N° de téléphone (819) 939-0951 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le but de la modification 003 est de répondre aux questions reçues et de modifier les critères d'évaluation des soumissions.

1. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été reçues et sont répondues comme suit :

	Question	Réponse
31	<p>Pouvez-vous préciser la réponse à la question 19 de l'amendement 002.</p> <p>“Est-ce que tous les sous-traitants doivent être des marchandises contrôlées enregistrées ou certifiées?”</p>	<p>Les clauses de sécurité détaillées à l'article 1 de la DP s'appliquent à la proposition et au contrat.</p> <p>Veillez consulter https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html pour toute information sur les exigences de sécurité.</p>
32	<p>Dans le numéro « Matrice de conformité à l'évaluation des soumissions », le numéro « O3^(SÉ), » stipule que « les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont réussi à mener à bien au moins 2 projets de destruction, de démilitarisation ou d'élimination comprenant une quantité minimale de 10 000 kg NEQ chacun, chacun, propulseur à base de nitrocellulose au cours des 10 dernières années » et fournir de telles preuves de ces projets et de leur achèvement.</p> <p>Si les entreprises ont réalisé plusieurs projets mais moins de 10 000 kg individuellement, leur réponse sera-t-elle considérée comme « non conforme » et, par conséquent, non réactive et ne recevra aucune considération.</p>	<p>Si un soumissionnaire ne répond pas aux exigences particulières énoncées dans la DP, sa réponse sera jugée « non conforme ». Pour analyser la portée du projet, des projets individuels d'une quantité minimale de 10 000 kg sont toujours obligatoires.</p>
33	<p>Dans la « matrice de conformité à l'évaluation des soumissions », le numéro « O4^(SÉ), » traite du transport d'importation et d'exportation de munitions. Si un soumissionnaire propose une installation canadienne, le « O4^(SÉ), » s'applique-t-il toujours?</p>	<p>Si un soumissionnaire propose une installation canadienne, « O4^(SÉ), » s'applique toujours au « transport de munitions d'origine américaine ».</p> <p>Veillez consulter le point 2. ci-dessous - modification à O4^(SÉ), "</p>

2 Modification de l'exigence obligatoire 4 - Transport

À l'annexe C Évaluation des soumissions

Supprimer: Article O4^(SÉ), colonne B dans son intégralité

Insérer:

O4^(SÉ), Colonne B –

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont achevé avec succès au moins un projet au cours des dix dernières années lié à l'exportation*, à l'importation* et au transport* de munitions d'origine américaine, en fournissant les renseignements suivants avec des pièces justificatives :

- a) dates de début et de fin du projet;
- b) types de munitions d'origine américaine et quantités associées (kg QNE);
- c) des preuves d'achèvement du projet, par exemple, des permis d'exportation, des permis d'importation, des licences, des certificats et des enregistrements de transport.

* Si l'installation de destruction est située au Canada, l'exportation et l'importation ne s'appliquent pas.

***** Toutes les autres conditions restent les mêmes *****